

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 14 (1922)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Dans les fédérations patronales

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Ouvriers des téléphones et télégraphes.** Le rapport annuel pour l'année 1921 a été publié dans le numéro 17 de l'organe fédératif; nous en extrayons les données suivantes: Le rapport renseigne en détail sur l'activité du comité central et du comité central étendu ainsi que sur le travail effectué par le secrétariat et la rédaction. D'autres chapitres sont voués à l'Union fédérative, à l'Union syndicale, etc. Sur le terrain syndical, la fédération participa à la lutte défensive contre la motion Abt, au mouvement en faveur des allocations de renchérissement du personnel fédéral; elle intervint en outre, presque toujours avec succès, à propos des congédiements. L'effectif des membres a augmenté de 10 collègues, de 1729 à 1739. Environ 200 collègues n'appartiennent pas encore à la fédération.

Les recettes de la caisse centrale s'élevèrent pendant l'année de rapport à fr. 66,567.— (fr. 46,297.— des cotisations des membres). Les dépenses furent de fr. 65,620.— (cotisations fr. 3373.—, loi sur la durée du travail fr. 3668.—, administration inclusivement l'assemblée des délégués, etc., fr. 20,113.—), organe fédératif fr. 19,024.— et caisse de résistance fr. 9173.—). La caisse de décès enregistre fr. 14,383.— en recettes et fr. 7523.— en dépenses. La fortune de la caisse de résistance est de fr. 9173.—.

**Fédération des typographes.** Le rapport pour l'année 1921 est une brochure de 128 pages. Il contient les rapports de chaque section, des statistiques sur le mouvement des membres, l'effectif des bibliothèques, le nombre des non-syndiqués, en outre un rapport sur l'activité du comité central et les comptes rendus de la centrale typographique, de la Société des conducteurs de machines, de l'Association des typographes à la machine et de la Société des stéréotypieurs, du personnel de la galvanoplastie et des fondeurs de caractères d'imprimerie. Un tableau détaillé renseigne sur les vacances accordées par les différents établissements.

L'effectif des membres s'est accru de 5405 à 5432. La section la plus forte est celle de Zurich avec 916 membres; suivent ensuite Berne avec 790, Bâle avec 575 et Genève avec 404 membres. Les plus petites sections sont celles de Sion et d'Yverdon avec chacune 26 membres.

Les recettes de la caisse centrale se sont élevées à

fr. 602,254.—, dont fr. 414,930.— provenant des cotisations. Les dépenses comportèrent fr. 543,408.— (secours de chômage fr. 407,091.—, secours de représailles fr. 10,393.—, organes fédératifs fr. 64,776.—, frais d'administration fr. 32,076.—). La fortune de la caisse centrale était à la fin de l'année de fr. 521,456.—. La caisse de maladie enregistre en recettes fr. 772,911.— et en dépenses fr. 608,925.—; sa fortune était au 31 décembre 1921 de fr. 1,503,986.—.



## Dans les fédérations patronales

**Société suisse des arts et métiers.** Rapport pour l'année 1921. Le rapport contient un résumé de l'activité du comité central (assemblée annuelle, assemblées des délégués, activité des groupes professionnels, secrétariat, etc.). Les comptes annuels enregistrent fr. 1,174,882 en recettes; les dépenses s'élèvent à fr. 141,285 (solde actif fr. 1,033,597).

La seconde partie est vouée aux questions d'actualité professionnelles et économiques et mentionne le point de vue connu des petits patrons au sujet de la législation sur les arts et métiers, les tarifs douaniers, les soumissions, la loi fédérale concernant le travail dans les fabriques. On constate ici avec satisfaction que les représentants de la Société des arts et métiers dans la commission des fabriques ont profité de chaque occasion pour recommander la prolongation des heures de travail conformément à l'article 41. L'attitude prise à l'égard d'autres questions économiques, telles que l'assistance-chômage, la baisse des prix et des salaires, les monopoles de la Confédération, etc., est de même brièvement mentionnée.

La troisième partie contient les rapports de chaque section et fédération. Un tableau sur l'effectif des membres des sections locales, des fédérations cantonales et des fédérations professionnelles est annexé au rapport. Selon ce tableau la Société des arts et métiers comptait à la fin de l'année 1921 au total 127,087 membres, un effectif qu'il faut cependant considérer avec prudence, car de nombreux membres ont été comptés deux fois, c'est-à-dire dans les sections locales et dans les fédérations professionnelles.

## Situation du chômage à fin avril 1922

Industries	Chômeurs complets			Chômeurs partiel			Secourus		
	Mi-avril 1921	Fin oct 1921	Fin avr 1922	Mi-avril 1921	Fin oct. 1921	Fin avr 1922	Mi-avril 1921	Fin oct. 1921	Fin avr 1922
1. Alimentation et boissons . . . . .	1,215	778	3,881	1,759	2,487	5,330	869	369	2,316
2. Vêtement et cuir . . . . .	974	1,612	1,463	13,284	3,002	387	573	799	866
3. Bâtiment et peinture . . . . .	4,386	9,190	11,571	95	829	395	1,160	3,160	3,667
4. Bois et verre . . . . .	1,294	1,983	2,675	685	270	292	593	920	1,358
5. Textile . . . . .	11,366	6,539	6,216	37,545	21,089	11,808	8,048	4,512	4,296
6. Arts graphiques et papier . . . . .	510	1,125	965	1,778	957	1,037	290	415	550
7. Métallurgie, électricité . . . . .	5,860	9,148	11,162	16,161	18,079	12,480	3,251	5,241	6,523
8. Horlogerie, bijouterie . . . . .	9,479	20,525	15,860	19,336	10,400	5,093	6,958	13,802	11,595
9. Commerce . . . . .	1,824	2,656	3,476	—	—	—	653	1,257	1,854
10. Hôtels, cafés, pensions . . . . .	657	269	951	—	—	—	129	—	59
11. Autres professions . . . . .	2,979	5,454	7,340	3,991	2,467	1,903	847	1,436	2,032
12. Personnel sans connaiss. profess.	7,787	14,959	16,308	—	255	524	2,748	7,161	5,897
Total pour la Suisse . . . . .	48,331	74,238	81,868	94,634	59,835	39,249	26,119	39,072	41,013